

NOUS SOMMES INQUIETS POUR SON AVENIR !

Lors de l'AG qui s'est déroulée le 17 juin 2024, nous avons appris que le CAS va devoir utiliser ses fonds propres constitués lors du COVID (à hauteur de 1.396 millions d'€, pour boucler le budget 2025, afin de maintenir ses prestations (déjà dégradées depuis deux ans dans certains domaines) et de répondre aux objectifs supplémentaires que la Municipalité lui a fixés dans la convention d'objectifs que la gouvernance (FO) du CAS a signée en toute complaisance.

EN BREF :

- MOINS DE BUDGET (DU FAIT DU RETRAIT DE LA MÉTROPOLE)
- AUCUNE AUGMENTATION DE LA SUBVENTION DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA MUNICIPALITÉ EN PLACE
- DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR
- DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES À ASSUMER, LIÉES À L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

UNE ÉQUATION IMPOSSIBLE À RÉSOUDRE À COMPTER DE 2026 QUAND IL N'Y AURA PLUS DE FONDS PROPRES !

A notre demande de réclamer d'ores et déjà un engagement formel de la Municipalité pour une augmentation de sa subvention en vue du budget 2026 (mais nécessaire dès 2025 pour financer les avances indispensables à l'achat de prestations qui vous sont proposées) la présidence du CAS semble se satisfaire de "signaux favorables" de la part du Maire et de l'Adjoint aux Finances, qui laisseraient penser que la subvention serait augmentée ...

A cette même demande formulée directement auprès de l'Adjoint aux Finances, simple auditeur de nos débats (depuis que la Municipalité a décidé de retirer ses représentants des instances de gouvernance du CAS) il nous est répondu que l'augmentation de la subvention sera envisagée mais sans pouvoir préciser à quelle hauteur ...

DONC RIEN N'EST CERTAIN, TOUT EST HYPOTHÉTIQUE !

Il nous est impossible d'accorder du crédit à des annonces purement verbales !
(notamment de la part une Municipalité qui s'est déjà distinguée à plusieurs reprises pour ne pas avoir respecté ses engagements dans différents domaines)

NOUS RÉCLAMONS UNE AUGMENTATION DE LA SUBVENTION DU CAS POUR FAIRE FACE À SES BESOINS TRADITIONNELS, POUR RETROUVER LE NIVEAU DES PRESTATIONS QUI ONT ÉTÉ DÉGRADÉES ET POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS NOUVEAUX FIXÉS SANS MOYENS SUPPLÉMENTAIRES.

NOUS EXIGEONS DE LA PART DE LA MUNICIPALITÉ QU'ELLE S'ENGAGE DE FAÇON FORMELLE ET DÉFINITIVE SUR CELLE-CI